

**Pierre Khalfa**  
**Retraites : les promesses d'un échec**

Malgré un mouvement social d'une force considérable, le gouvernement a réussi à imposer son projet de réforme. Cet échec, car c'est bien de cela qu'il s'agit, interpelle les stratégies syndicales mises à l'œuvre dans le mouvement. Au-delà même de l'attitude de la CFDT, dont l'objectif fondamental est d'être le point de passage obligé des réformes libérales, un débat devra s'engager sur les raisons de la situation actuelle<sup>1</sup>.

Le gouvernement a donc marqué un point et la loi qui vient d'être adoptée risque d'enclencher un mécanisme infernal : l'augmentation de la durée de cotisation se traduira, de fait, par une baisse du niveau des pensions, ce qui incitera de développer, pour les salariés qui en auront les moyens du moins, des compléments de retraite par capitalisation, aggravant par la suite les difficultés du système par répartition et justifiant ainsi de nouvelles mesures régressives. De plus, le principe d'un allongement permanent de la durée de cotisation parallèle à l'espérance de vie a été acté.

Il faut prendre la mesure de la rupture historique que cela constitue. Depuis environ un siècle et demi, les salariés avaient progressivement réussi à imposer que l'augmentation régulière de la richesse produite se traduise par une baisse de la durée du travail, baisse journalière, hebdomadaire mais aussi du nombre d'années travaillées sur la vie entière. Cette baisse de la durée du travail a considérablement modifié le rapport à la retraite. Conjuguée avec l'augmentation de l'espérance de vie et surtout avec l'amélioration de l'état de santé global des individus, elle a fait de cette partie de la vie un moment à part entière et non plus l'antichambre de la mort. C'est cette avancée de civilisation qui est aujourd'hui remise en cause.

Cependant, rien n'est pour autant réglé. D'abord parce que, du point de vue même du Medef et du gouvernement, cette réforme est insuffisante car elle ne couvre à l'horizon 2020 qu'un tiers des besoins de financement. D'autres mesures régressives sont à venir et après les mesures Balladur de 1993, la loi Fillon de 2003, un troisième étage de la fusée libérale sera mis en orbite dans les années à venir, la loi prévoyant d'ailleurs des rendez-vous réguliers. C'est dire que les conflits sur les retraites n'appartiennent pas au passé.

Contrairement à décembre 1995, le mouvement que nous venons de connaître a été porteur d'une alternative. Le mouvement refusait le projet Fillon, mais c'était pour mieux exiger une autre réforme. Certes, le débat existait, et continue, sur les mesures précises à prendre, mais néanmoins, le déterminisme démographique dans lequel on voulait enfermer les salariés a été balayé dans le cours de la mobilisation. Cette situation a d'ailleurs obligé un certain nombre d'économistes, dont certains sont classés à gauche, à monter au créneau pour essayer de nous convaincre de l'impossibilité de toute alternative au projet gouvernemental<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La question des conditions de la généralisation de la grève reproductible est au cœur de ce débat.

<sup>2</sup> Citons pour mémoire : Thomas Piketty (Le Monde du 11/06/03) auteur pourtant d'un livre remarquable sur la fiscalité ; Elie Cohen, Jean Pisani-Ferry et Jean-Paul Fitoussi (Libération du 12/06/03). Dans ce dernier cas, l'attelage est assez curieux. Si les deux premiers sont bien connus pour leurs positions social-libérales, le troisième, qu'on a connu mieux inspiré sur d'autres sujets, est considéré comme keynésien.

Cette alternative ne nie pas les évolutions démographiques<sup>3</sup>. Il y a aujourd'hui 4 retraités pour 10 actifs. En 2040, il y aurait 7 retraités pour 10 actifs. La question est de savoir si la société serait capable alors d'absorber ces évolutions en trouvant les ressources nécessaires. Car les retraites versées à un moment donné ne sont rien d'autre qu'une part de la richesse produite au même moment. Cela est très clair dans le système par répartition<sup>4</sup>. Chaque salarié perçoit un salaire qui se décompose en un salaire direct et des cotisations sociales qui lui sont proportionnelles. Ces dernières sont immédiatement transformées en pensions de retraite dans un large processus de mutualisation. Une partie du salaire est donc socialisée et répartie suivant un certain nombre de règles, négociées à travers le temps et les mobilisations, parmi les retraités. La retraite n'est donc qu'une forme de salaire socialisé. Elle renvoie au partage de la richesse produite, du revenu national, entre salaire et profit. La question des retraites ne peut donc se résumer à un partage de l'effort entre les générations, où plutôt cette question ne devient centrale qu'à condition de refuser de se poser la question du partage de la valeur ajoutée, la richesse réelle créée par les entreprises, entre travail et capital.

Les retraites représentaient 5 % du revenu national, le PIB<sup>5</sup>, en 1950, elles en représentent aujourd'hui près de 12,5 %. Si nous voulons maintenir le niveau actuel des retraites par rapport aux salaires, ce qui suppose de revenir sur les mesures Balladur de 1993 et bien évidemment de ne pas appliquer la loi Fillon, cette part devrait monter à 18,5 % du PIB à l'horizon 2040. Il faudra donc faire dans l'avenir un effort comparable à ce qui a été fait dans le passé. En quoi cela est-il impossible alors que dans le même temps, le PIB continuera mécaniquement d'augmenter. Le rapport du Commissariat général au plan, dit rapport Charpin, indique que, sur l'hypothèse d'une croissance moyenne modérée de 1,7 % par an, le PIB aura doublé en 2040. Première marge de manœuvre : une richesse beaucoup plus grande à se partager.

Mais, il faut évidemment discuter du partage et c'est la seconde marge de manœuvre. La part des salaires au sens large (salaires directs et cotisations sociales) a baissé de 10 points en 20 ans dans le revenu national. Ce déplacement s'est fait à l'avantage des profits improductifs placés sur les marchés financiers ou versés aux actionnaires sous formes dividendes, et ce alors que l'investissement des entreprises stagnait. Est-il acceptable de considérer comme pérenne pour l'avenir ce partage ? Est-il acceptable que la finance improductive continue ainsi à s'approprier toujours plus de richesse ? Un rééquilibrage entre profits et salaires s'impose donc.

Quelle forme peut-il prendre ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a calculé qu'il faudrait 15 points de cotisation supplémentaire lissés sur 40 ans, soit une augmentation moyenne de 0,37 point par an, pour financer les retraites. Une augmentation modérée et régulière des cotisations patronales est donc tout à fait possible. Une telle augmentation aurait des effets neutres sur la compétitivité des entreprises si elle était compensée par une baisse des profits improductifs. Il ne s'agit donc pas, comme fait semblant de le croire le secrétaire

---

<sup>3</sup> Il ne rentre pas dans le cadre de cet article de faire des développements sur la démographie. Notons simplement que même si les évolutions démographiques se font sur la longue durée, il n'y a pas là non plus d'histoire linéaire et que des ruptures importantes peuvent se produire que la simple projection des tendances à un moment donné ne permet pas de mettre en évidence. Il en a été ainsi par le passé du baby-boom de l'après guerre. Il en est à une moindre échelle aujourd'hui du mini baby-boom actuel qu'aucun démographe n'avait prévu.

<sup>4</sup> C'est aussi le cas dans la capitalisation. L'épargne n'est qu'un à valoir pour l'avenir, une créance pour le futur. Pour que cette créance soit honorée, il faut qu'au moment où elle sera présentée, la richesse correspondante soit au rendez-vous. Si, comme cela est arrivé régulièrement dans l'histoire du capitalisme, ce n'est pas le cas, cette créance sera fortement dévalorisée.

<sup>5</sup> Bien que le PIB ne mesure pas toute la richesse produite dans un pays, c'est néanmoins le seul indicateur reconnu officiellement. Les critères de développement humains proposés par le PNUD devraient s'y adjoindre.

général de la CFDT, qui confond la valeur ajoutée des entreprises et leur valorisation boursière aléatoire, d'indexer les retraites sur la Bourse, mais de s'attaquer à la racine des inégalités, à la génération des revenus primaires, c'est-à-dire au partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits.

Arrivés à ce point du raisonnement, nos interlocuteurs libéraux et socio-libéraux poussent des cris d'orfraies en s'exclamant "le coût du travail, la mondialisation". Finies les arguties sur la démographie dont on nous a abreuvé ces dernières années, place à l'argument ultime : avec la mondialisation, il serait devenu impossible d'augmenter un tant soit peu le coût du travail sous peine de voir les capitaux aller s'investir sous des cieux plus propices. Remarquons tout d'abord que cet argument s'autodétruit. Si le coût du travail était l'unique question pour les entreprises, il n'en resterait plus une seule dans aucun pays capitaliste développé. Elles se seraient toutes délocalisées dans les zones franches chinoises ou les maquiladoras mexicaines. Certes, un patron veut toujours réduire autant que faire ce peut le coût du travail. Mais celui-ci est à mettre en relation avec d'autres éléments : la qualification de la main d'œuvre, l'état des grandes infrastructures, l'existence ou la proximité d'un marché sur lequel il pourra écouler ses marchandises, etc. Sur tous ces points, la France ne doit pas être trop mal placée puisqu'elle est un des pays au monde qui attirent aujourd'hui le plus les capitaux étrangers<sup>6</sup>. Et pour cause, puisque le rendement net du capital productif est un des plus élevés des grands pays industriels avec un coût du travail inférieur<sup>7</sup>. Que le capitalisme se rassure, il a encore de beaux jours de profits devant lui, même si on les diminue légèrement pour financer les retraites.

On le voit, ce nouveau partage de la richesse produite exigé par le mouvement social actuel est tout à fait réaliste... encore aurait-il fallu qu'il soit capable de l'imposer. Cette conscience de la possibilité d'un autre futur est la raison principale d'espérer malgré l'échec. C'est là le fait nouveau, le mouvement social de ce printemps a changé la donne en matière de débat sur les retraites. Alors que gouvernements<sup>8</sup> et patronat s'acharnaient à réduire l'avenir des retraites à un problème démographique, ce mouvement a été porteur d'un discours radicalement différent : l'avenir des retraites est moins un problème démographique, même si des évolutions démographiques sont indiscutables, est moins un problème de financement même s'il faudra trouver de nouveaux financements, c'est avant tout un problème de société qui renvoie au partage de la richesse produite.

Cette question centrale, qui avait été longtemps confinée dans des petits cercles d'économistes hétérodoxes ou de militants convaincus, fut popularisée depuis plusieurs années dans des centaines de réunions publiques par des associations comme Attac ou la Fondation Copernic<sup>9</sup>. A été construit à cette occasion une expertise militante s'affrontant à la doxa libérale et

---

<sup>6</sup> Après le Conseil d'analyse économique, c'est au tour de l'OCDE et de la Banque de France de noter le caractère "attractif" de la France. Ainsi ce dernier rapport indique la France est le pays qui a attiré le plus de capitaux étrangers en 2002 (54,7 milliards d'euros) devant la Chine, l'Allemagne, les Etats-Unis et les Pays-Bas, le rapport de l'OCDE plaçant lui notre pays en seconde position juste derrière la Chine.

<sup>7</sup> La France a un rendement net du capital productif de 26 % devant l'Allemagne (24 %), la Grande-Bretagne (15 %), le Japon (10 %). Seuls les Etats-Unis font mieux avec un rendement de 30 %. En 2000, le coût horaire dans l'industrie était en France de 16,38 \$ (moyenne européenne 18,5 \$), contre 19,86 \$ aux Etats-Unis et 22 \$ au Japon, celui de la Grande-Bretagne s'élevant à 15,88 \$.

<sup>8</sup> Le pluriel s'impose ici, car droite et gauche ont eu, sur la question des retraites, des discours dont l'homothétie a été remarquable.

<sup>9</sup> Dès la sortie du rapport Charpin en avril 1999, la Fondation Copernic publiait un contre-rapport "Les retraites au péril du libéralisme" (édition Syllepse). Dans le même temps, Attac faisait de la question des retraites un dossier prioritaire pour l'association. Enfin, le Monde diplomatique, et dans une moindre mesure Alternatives Economiques, ont régulièrement publié des articles d'une grande pédagogie sur le sujet.

ournée directement vers la préparation de l'affrontement à venir. Ce labourage en profondeur des réseaux militants a permis que cette question soit portée dans la rue par des centaines de milliers de personnes de façon assez probante pour emporter l'adhésion de l'opinion publique. Le gouvernement a été incapable de convaincre que son projet était le seul possible. Les termes du débat s'en sont trouvés changés et on peut penser que la leçon ne sera pas perdue pour l'avenir, en particulier pour l'assurance-maladie.

Les mouvements sociaux ont été depuis des années le dos au mur, se battant sur la défensive, se contentant d'essayer de bloquer des projets régressifs. Les forums sociaux mondiaux de Porto Alegre, le premier forum social européen de Florence avaient déjà montré que la construction d'alternatives au capitalisme néolibéral dominé par la finance était au cœur des questions que devait traiter le mouvement altermondialiste. L'affirmation qu'un "autre monde est possible" a été un des vecteurs de sa force propulsive. Le mouvement social que nous venons de connaître se situe clairement dans la même perspective en rompant avec la simple posture défensive pour allier refus du projet libéral et affirmation d'un autre possible.